



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV012-1 - La pratique et la gestion du bail d'habitation

Durée : 3h30

Type : Classe Virtuelle

Public

Responsables de gestion locative et leurs collaborateurs.

Objectifs pédagogiques

Identifier les principales mesures et obligations afin de mieux renseigner les clients et gérer le bail d'habitation en toute sécurité.

Pré-requis

Aucun.

Programme

1 - Champ d'application de la loi du 6 juillet 1989.

- Distinction entre bail nu et bail meublé.
- Le bail mobilité.

2 - En début de bail.

2.1 - La constitution du dossier du locataire.

- Les critères de discrimination (art. 225-1 Code pénal).
- Encadrement des pièces justificatives à demander.
- Sanction.
- Ordonnance n° 2020-115 du 12 février 2020 renforçant le dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

2.2 - L'établissement du bail.

- Clauses autorisées et interdites.
- Durée.
- Fixation du loyer et des charges (notamment le décret de blocage des loyers, les plafonds en présence de baux soumis à un régime incitatif).



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

- Garanties pour le bailleur.
- L'information du locataire (dont le dossier de diagnostic technique).
- L'état des lieux et le dépôt de garantie.

3 - En cours de bail.

3.1 - Les obligations des parties.

- Les obligations du bailleur.
- Obligations du locataire.
- Indexation annuelle du loyer.

4 - La fin du bail.

- Congé donné par le bailleur.
- Congé donné par le preneur.
- L'état des lieux et la restitution du dépôt de garantie.

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr
- Téléphone : 04 93 17 29 63 (du Lundi au Vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h)

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE